

le snesup



Hervé Christofol,
secrétaire général

**Pour une université ouverte,
gratuite et émancipatrice**
L'université néolibérale n'est
pas une fatalité !

Notre congrès sera l'occasion de nous rassembler pour construire l'orientation et les mandats que nous porterons au cours des deux années à venir. Il permettra de proposer à nos collègues des moyens d'action pour défendre et développer à la fois des formations d'enseignement supérieur ouvertes, gratuites et émancipatrices et une recherche financée, indépendante et multidisciplinaire sur tout le territoire.

Il sera également un temps pour réfléchir aux moyens d'action efficaces pour revaloriser nos salaires et nos pensions, nos métiers, nos statuts et nos carrières. Enfin, face aux restructurations statutaires et immobilières, aux regroupements forcés qui remettent en cause et fragilisent la démocratie universitaire et la collégialité, l'action syndicale et son organisation sont questionnées.

Bien que toutes nos alertes et nos analyses des projets de réforme de ces deux dernières années (ordonnances Travail, Parcoursup, ORE, retraites, droits d'inscription, établissements expérimentaux) se soient révélées justes, elles n'ont pas suffi pour contrer leur mise en œuvre. Les mobilisations ont juste abouti à quelques avancées à la marge (ce qui dans le contexte, sans être négligeable, n'est pas suffisant) : les pensions devraient être réindexées, les CRCT devraient être doublés, les doctorant.e.s étranger/ère.s seront épargné.e.s de la hausse des droits d'inscription... D'autres réformes sont devant nous : loi de programmation pluriannuelle de la recherche, loi de transformation de la fonction publique, projet de loi sur les retraites. Elles font l'objet des quatre thématiques de ce congrès.

Les élections professionnelles ont confirmé notre place de premier syndicat des enseignant.e.s-chercheur/euse.s et des enseignant.e.s du supérieur et notre responsabilité est grande. Tout d'abord, en tant que syndicat d'intellectuel.le.s et de scientifiques, nous devons proposer des alternatives crédibles à l'université néolibérale pour contribuer aux transitions écologique, démocratique et sociale. Simultanément, alors que les gouvernements s'emploient à opposer syndicalisme de transformation sociale et syndicalisme réformateur, nous devons construire l'unité avec les syndicats qui le souhaitent pour déboucher sur un rassemblement plus large de la communauté universitaire, construire un rapport de force favorable pour mener les luttes, défendre et développer l'enseignement supérieur et la recherche publics, conquérir de nouveaux droits et obtenir des revalorisations salariales.

Nous sommes toutes et tous le SNESUP. Notre légitimité, nous la tirons de notre présence et de notre ancrage dans les sections de chacun de nos établissements. Aussi je vous invite à y débattre des motions d'orientation que présentent les courants de pensée et les tendances, du rapport d'activité de notre bureau national et des modifications statutaires soumises au vote du congrès d'orientation afin de mandater vos représentant.e.s dans chacune des sections.

Bons débats, vive le syndicalisme de transformation sociale, vive le SNESUP-FSU ! ■

Congrès d'orientation

25, 26, 27 juin 2019

Sorbonne Université

ÉSPÉ de Paris-Batignolles

Oui au rapport d'activité, pour peser plus fort et pour aller plus loin, ensemble

“

Nous devons continuer à affirmer qu'un autre modèle d'université est possible, dans un autre modèle de société, et que rien n'est inéluctable !

”

Les deux années qui se sont écoulées depuis notre dernier congrès d'orientation n'ont fait que confirmer l'orientation ultralibérale que nous avons dénoncée dès la campagne présidentielle, et la mise en œuvre accélérée d'un système concurrentiel confondant service public et secteur marchand à tous les niveaux, y compris dans l'enseignement supérieur et la recherche et la réforme des retraites. Les conséquences sociales, humaines et environnementales sont désastreuses et obèrent l'avenir, notamment pour les plus démunis.e.s. Elles sont cependant ouvertement assumées par le président (et son gouvernement), qui poursuit sa politique autoritaire et destructrice, malgré un contexte social qui l'a contraint à mettre en scène quelques concessions de façade.

Lors de ces deux années, les luttes contre les attaques portées à nos métiers et à nos établissements se sont multipliées et chevauchées, divisant parfois la communauté universitaire et rendant complexe la construction de rapports de force favorables à nos valeurs. En parallèle, le mouvement social s'est diversifié et a revêtu de nouvelles formes avec lesquelles il n'a pas forcément été simple de composer.

blissements, à élargir les mobilisations et à faire émerger des alternatives crédibles.

Face aux attaques contre l'université gratuite et ouverte à toutes et à tous, face à la multiplication des « mastodontes fusionnés » présentés comme inéluctables dans un contexte de restructuration universitaire et de réorganisation territoriale, face à la mise en cause de nos statuts, de nos libertés académiques, de notre indépendance intellectuelle, face à la confiscation, au profit de quelques cercles étroits, des modalités collégiales et démocratiques de décision, nous devons continuer à affirmer qu'un autre modèle d'université est possible, dans un autre modèle de société, et que rien n'est inéluctable !

L'université doit être un lieu de production des savoirs, de foisonnement intellectuel et culturel, de transmission des connaissances et de formation à l'esprit critique, au profit du plus grand nombre. C'est d'autant plus indispensable et urgent face aux questions fondamentales qui s'imposent à nous toutes et tous aujourd'hui : démocratie, égalité et proximité, santé, justice fiscale, retraites, sauvegarde de l'environnement.

Seul le développement ambitieux, sur tout le territoire, d'un service public doté de personnels permanents et de moyens financiers pérennes, permettra d'atteindre ces objectifs.

Cela doit être rappelé aux collègues à chaque instant pour les convaincre que l'heure n'est pas au renoncement, bien au contraire, et que la mobilisation collective est un premier pas.

Seuls une action unitaire au sein du SNESUP et de la FSU, localement et nationalement, et un rassemblement le plus large possible autour de nos valeurs et de nos revendications peuvent permettre d'établir un rapport de force efficace susceptible d'amener à des victoires syndicales au service de l'intérêt général.

Action syndicale, loin des manœuvres politiques et des tentatives de déstabilisation internes, n'a eu et n'aura de cesse de tenir ce cap.

Voter OUI au rapport d'activité et voter Action syndicale, c'est s'engager dans une telle démarche constructive et coopérative, en prise avec les réalités, et s'inscrire dans une vision progressiste et offensive du syndicalisme. ■



© Pixabay

Dans ce contexte difficile, non dénué de réserve vis-à-vis du mouvement syndical, le SNESUP, ainsi que le montre le rapport d'activité proposé par la direction nationale, a tenté de tenir tous les bouts et de ne lâcher sur aucun front, en s'appuyant sur ses ressources militantes locales et nationales, en cherchant à dynamiser les débats au sein des éta-

Continuons à peser pour une orientation plus combative !

Les membres de la tendance ÉÉ-PSO sont avant tout des adhérent.e.s du SNESUP-FSU. À ce titre, ils/elles considèrent qu'il est notre syndicat tout comme il l'est pour d'autres militant.e.s ; c'est pourquoi nous avons participé à l'exécutif au bureau national et au secrétariat national, en y exerçant des responsabilités de secteur, en contribuant à l'écriture du mensuel et au travail sur les différents dossiers. Nous sommes donc en partie comptables de ce rapport d'activité (RA) qui rend assez fidèlement compte du travail de la direction nationale. La ligne du syndicat durant cette mandature a été plus correcte que durant la précédente, qui avait vu le SNESUP-FSU signer « l'accord master », actant la sélection en master et ouvrant ainsi la voie à la sélection en licence. Pour autant, nous ne pouvons pas nous en satisfaire. En effet, non seulement la période est frustrante pour le syndicalisme en général, mais aussi notre position (encore) minoritaire ne nous permet pas de mettre en œuvre certaines de nos propositions, ou du moins pas aussi vite que nous l'aurions souhaité.

Ainsi, nous avons déploré que le SNESUP-FSU soit initialement hésitant à se positionner clairement contre la loi ORE. Il nous a fallu être à l'initiative de la construction d'analyses et d'outils sur la sélection à l'université qui ont permis de lever les incertitudes en interne et batailler longtemps pour le lancement du mot d'ordre « Tous/toutes ex aequo ». Proposé tardivement, celui-ci n'a pu être repris par les collègues. En septembre dernier, il a de nouveau fallu batailler pour que le SNESUP-FSU renouvelle son opposition à Parcoursup, finalement exprimée en avril ! En outre, la direction AS refuse d'admettre que son acceptation initiale de la sélection en master a préparé la mise en œuvre de la sélection en licence.

Nous regrettons de manière générale la frilosité à participer aux coordinations et à travailler avec les collectifs afin de sortir du périmètre syndical classique, alors que le renouvellement des mobilisations, comme celles des Gilets jaunes, doit nous inciter à le faire. Les attaques contre notre modèle social vont bien au-delà du cadre de l'ESR et le SNESUP-FSU doit prendre sa part dans les luttes sans tergiversations. Si le SNESUP-FSU a finalement participé à des actions de ce type (Marée populaire, coordination nationale des universités, travail avec l'ASES, etc.), c'est souvent sous l'impulsion des militant.e.s ÉÉ-PSO. La tendance AS reste sur un syndicalisme assez corporatif et les autres tendances participent concrètement très



© Shutterstock

peu, même si elles s'expriment pour une ligne très radicale du syndicat.

Nous avons essayé – hélas sans succès ! – d'obtenir une expression claire du SNESUP-FSU désavouant la position ambiguë de la CP-CNU concernant le suivi de carrière, pour ne pas laisser croire que son président (élu SNESUP-FSU) agissait en accord avec notre syndicat.

Ces divergences internes sur la ligne à suivre sont masquées aux yeux des syndiqué.e.s, faute de possibilité pour les tendances de s'exprimer auprès des adhérent.e.s. Cela nous a amenés à proposer des modifications statutaires pour ce congrès, de façon à améliorer les pratiques démocratiques au sein de notre organisation.

Nous regrettons également que nos alertes répétées sur le climat interne à la direction nationale, provoquées par des agressions verbales répétées dans une troublante impunité et la disqualification du travail de camarades jugés illégitimes parce que faisant partie d'ÉÉ-PSO, n'aient pas été suffisamment entendues. Cela a conduit deux des secrétaires nationaux ÉÉ-PSO à démissionner en janvier 2019, les difficultés de travailler dans un tel contexte s'ajoutant aux désaccords politiques. ■

“
Les attaques contre notre modèle social vont bien au-delà du cadre de l'ESR et le SNESUP-FSU doit prendre sa part dans les luttes sans tergiversations.

”

RETROUVEZ À L'ADRESSE
eeepso.wordpress.com
LA MOTION PRÉSENTÉE
PAR EEPPO ET LES PLUS
DE 120 SIGNATAIRES
(À LA DATE DU 30 AVRIL).

Les congrès d'orientation permettent aux adhérents de se prononcer sur l'activité de leur direction nationale. Pour AGIR !, ce n'est pas une formalité. Le rapport d'activité élaboré par l'exécutif du syndicat n'engage pas nos six camarades (sur 41 membres de la commission administrative – CA) élu.e.s en 2017.

“

Tout pour l'efficacité de l'action collective sur le terrain professionnel !

”

En posture de riposte trop souvent tribunitienne, floue quant aux modalités de mobilisation, notre syndicat est malhabile pour lutter contre la brutale politique gouvernementale. Peut-on se satisfaire de positionnements du SNESUP via les seuls textes qu'il produit (et auxquels nous contribuons fortement lors des CA) ? Non ! Chacun.e peut constater de graves dérives et un hiatus qui se creuse de plus en plus entre les orientations et les actes concrets. Il y a eu, fin 2016, la signature du texte ministériel instaurant la sélection en master (en contradiction avec nos mandats constants et sans consultation de la CA) et préfigurant la sélection en licence. Les positions à l'égard du suivi de carrière au CNU ont aussi été marquées par un flottement.

Autre inquiétude majeure, après la plainte d'une salariée du siège, la condamnation du SNESUP par les prudhommes pour « discrimination, harcèlement moral et manquement à l'obligation de sécurité ». Les militants AGIR ! ont tout fait pour résoudre en amont les difficultés mais la direction nationale a nié la souffrance endurée et a gaspillé l'argent des adhérent.e.s dans une procédure perdue d'avance et elle s'enferme en interjetant appel contre l'évidence, au risque de compromettre encore plus gravement la trésorerie et le patrimoine immobilier du syndicat.

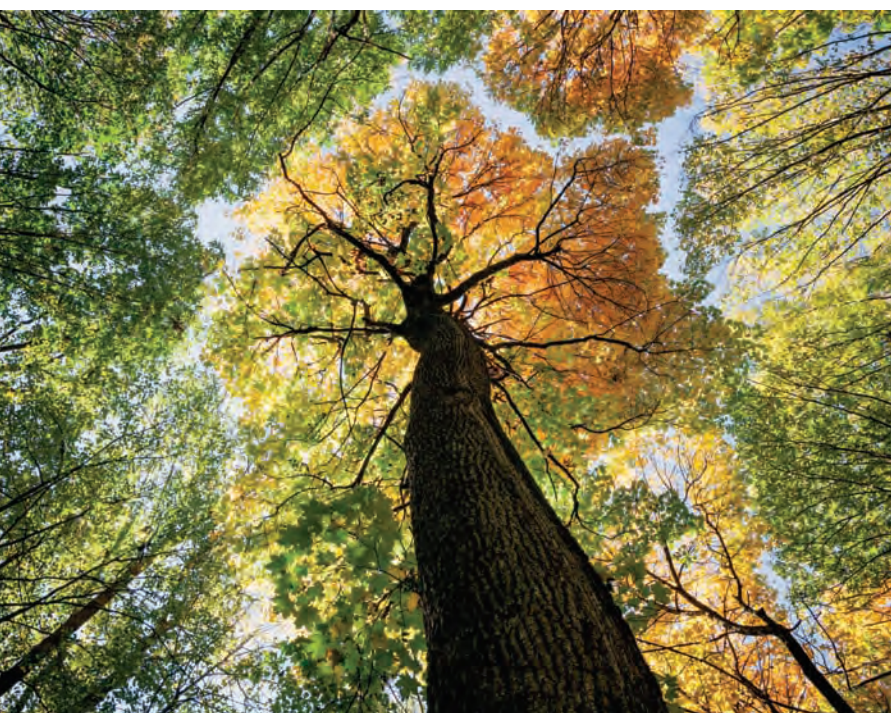
L'organisation interne en tendances, si elle a pu être un gage de démocratie à l'origine, se révèle maintenant sclérosante, confinant souvent au clanisme (mise à l'écart de camarades militants, autoritarisme...), dans une période où les effectifs de syndiqués baissent régulièrement et où notre représentativité recule.

Le collectif AGIR ! propose un changement profond dans les priorités syndicales, dans notre fonctionnement interne, y compris par renouvellement des statuts du syndicat. Notre ligne de conduite : tout pour l'efficacité de l'action collective sur le terrain professionnel ! 2009 n'est pas si loin où nos luttes ont empêché la « modulation » des services. Nous proposons :

1. de redonner la priorité à l'activité des sections, aux échanges d'expériences, à la mise en réseau des luttes, en valorisant dans le mensuel les acquis des sections locales ;
2. d'impulser sérieusement la défense individuelle et collective des collègues et en particulier des nouvelles générations, cela, dès les contrats doctoraux ;
3. de réduire à deux les instances dirigeantes, en clarifiant leur rôle : décisionnaire pour la CA, exécutif pour l'autre ;
4. de créer un second collège à la CA, composé de représentants élus des sections ;
5. de limiter à trois le nombre de mandats successifs à la CA et d'élire les représentants des courants de pensée à la CA (1^{er} collège) sur liste ordonnée accompagnant les motions d'orientation.

Nous appelons à voter contre le rapport d'activité, à adopter toutes les modifications statutaires que nous portons et à rejoindre notre collectif.

Un renouveau dans la politique et la combativité syndicale s'impose ! Avançons ENSEMBLE, par-delà les étiquettes, unis pour redonner au SNESUP son efficacité dans la défense des collègues et pour le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche. ■



© Shutterstock

Le SNESUP semble avoir renoncé à son rôle de grande organisation professionnelle d'intellectuel.le.s, enracinée dans nos établissements, rassembleuse, avec une vocation de transformation sociale : l'emploi récurrent du terme « corps intermédiaire » pour caractériser le syndicat, comme l'attentisme à l'égard des mouvements sociaux, y compris dans la phase originale actuelle, en témoignent.

Un autre syndicalisme dans et pour le SNESUP est possible – Arrêtons de nous lamenter et passons enfin à l'offensive !

NON AU RAPPORT D'ACTIVITÉ !

Deux ans après le dernier congrès, malgré l'aggravation du démantèlement de notre service public d'ESR, rien n'a changé dans la posture et l'activité de notre syndicat. Dénonciations et indignations se sont accumulées face à la pensée ultralibérale indécente véhiculée par un gouvernement « ni de droite ni de gauche » qui disloque les structures et bafoue la démocratie et nos libertés universitaires. La mise au pas programmée de l'ESR dans les regroupements imposés en même temps que l'imposition d'une sélection à tous les niveaux fait voler en éclats l'hypocrisie institutionnelle et son volet soi-disant social. À ce jour, l'échec des corps intermédiaires et des organisations syndicales est patent et affligeant.

Le rapport d'activité soumis à notre assentiment est consternant car il entérine l'incapacité endémique dans laquelle se trouve notre syndicat à établir un quelconque rapport de force pour enrayer cette machine infernale. Malgré les efforts déployés, le SNESUP n'emploie pas les moyens d'action efficaces pour mettre un terme à cette situation mortifère. Partout et nulle part à la fois, le SNESUP va-t-il continuer dans ce rôle de figurant à accompagner les contre-réformes de l'ESR avec pour seuls viatiques : les lamentations incessantes, les amendements à la marge et de joyeuses marches dans des journées d'action perlées et isolées ?

La financiarisation étant désormais le seul objectif des lignes budgétaires dans nos universités et la seule perspective de maintenir la survie des projets à l'aune d'une libre concurrence, il est temps d'abrèger un pseudo-dialogue de sourds qui nous épuise et ne respecte aucune des plus élémentaires règles démocratiques et moins encore celles de nos exigences syndicales et citoyennes.

Arrêtons de nous bercer d'illusions et de nous compromettre dans des pseudo-concertations qui nous instrumentalisent et nous font perdre toute crédibilité auprès de nos adhérents. Arrêtons de renoncer à nos valeurs et de nous lamenter. Passons enfin à l'offensive !

UN AUTRE SYNDICALISME DANS ET POUR LE SNESUP EST POSSIBLE

Quelles alternatives pour le SNESUP dans un tel climat social et institutionnel ? Pour PSL, ce n'est ni dans les pseudo-concertations ni dans les dénis démocratiques qu'une indépendance syndicale,



fût-elle intersyndicale FSU, doit se fourvoyer. Pour PSL, la convergence de toutes les luttes dans le respect démocratique est essentielle.

Le mouvement des Gilets jaunes qui secoue le pays depuis six mois n'est pas sans rappeler celui des jacqueries du Moyen-Âge en lutte contre l'injustice sociale et le poids des impôts. Si les contextes ne sont pas comparables, il n'en reste pas moins que le fond n'est pas différent – quoi qu'on puisse en penser –, celui de la lutte des classes où une bourgeoisie financiero-politique détenant l'essentiel de la richesse nationale s'oppose à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de tous les secteurs, victimes d'un capitalisme décomplexé et sans cesse appauvri.e.s. Nous ne pouvons passer à côté de ce pan d'histoire. Unissons nos colères avant que le désastre annoncé d'un monde pris en otage par des forces obscures n'anéantisse toute velléité de progrès social et de retour en arrière d'une catastrophe écologique planétaire.

Il est grand temps de construire un rapport de force dans l'unité syndicale de tous les courants de pensée au SNESUP par la réalisation d'actions radicales et innovantes sur le terrain (AG intercatégorielles, coordination de luttes, réelles négociations, nouvelles formes d'actions syndicales...). Un autre syndicalisme dans et pour le SNESUP est possible. Le collectif PSL est porteur d'une dynamique prête à défendre de manière démocratique et moderne nos acquis et surtout de lutter pour conquérir de nouveaux espaces de mieux-être pour les étudiants et les professionnels de l'ESR.

Votez contre le rapport d'activité ! ■

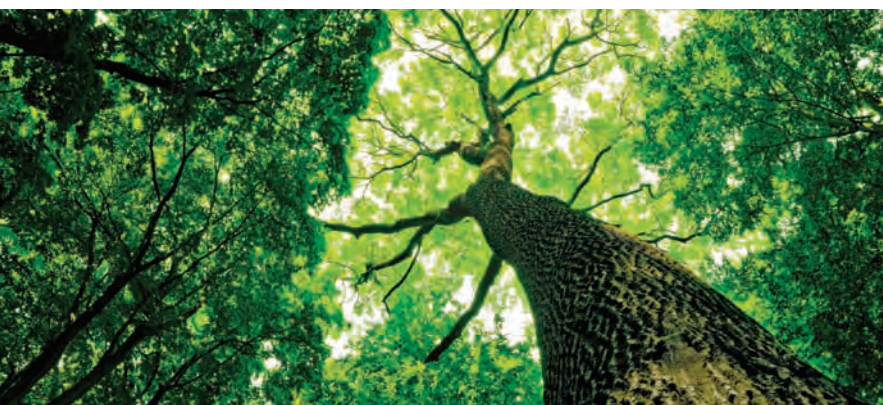
“
Un autre syndicalisme dans et pour le SNESUP est possible.
”

LISTE COMPLÈTE DES SIGNATAIRES : www.snesup.fr/rubrique/congres-dorientation-2019

Thème 1

La marchandisation des formations de l'ESR s'accélère et impacte actuellement toutes les formations. Pour former des diplômés adaptables et compétitifs, les formations sont évaluées au regard des perspectives d'emploi et de leur rentabilité et performance. Les formations publiques sont en concurrence avec des entreprises spécialisées en formation continue, des formations privées et d'autres formations publiques (autonomie). On assiste à une prolifération des formations publiques (BTS, DEUST, licence, DUT en 180 ECTS, master, doctorat) et privées (bachelor, master spécialisé, Master of Science, MBA) collant aux besoins du marché (blocs de compétences, individualisation des parcours, processus de recrutement analogue à la recherche d'emploi). La loi ORE a aussi permis au secteur marchand de l'orientation de prendre la place du service public de l'orientation, abandonné par l'État.

Dans ce contexte, comment préserver les missions premières de l'université et une offre de formation publique accessible à toutes et à tous ? ■



Thème 2

Projet loi Fonction publique, projet de loi Retraite et leurs impacts sur les statuts des personnels et l'emploi contractuel

Le projet de loi Fonction publique définit la fusion CT-CHSCT en un comité social d'administration, remet en cause les compétences des commissions académiques paritaires qui perdent leur rôle en matière d'examen de l'ensemble des situations individuelles et deviennent uniquement une instance de recours, généralise le recours aux contrats (CDD et CDI) dans tous les établissements publics de l'État et introduit le détachement d'office des fonctionnaires touchés par une externalisation.

Dans la même logique, le système de retraite par points envisagé aurait pour conséquence une baisse de toutes les retraites et pensions et l'absence de visibilité sur le montant et le taux de remplacement au moment de la liquidation des droits. Les projets actuels nourrissent des inquiétudes sur les droits non

contributifs (majoration pour enfants, réversion, etc.). Cet atelier se propose d'étudier ces projets en définissant et actualisant les mandats concernant nos carrières, conditions de travail et pensions. ■

Thème 3

Maillage territorial de la recherche et besoins sociaux : quelle recherche dans quel paysage ?

Après les transformations auxquelles les fusions nous ont conduits, le paysage de la recherche se trouve profondément déstabilisé. Le rôle du CNRS est questionné en lien direct avec le nouveau maillage. C'est un moment propice pour fixer des objectifs communs avec le SNCS. Le SNESUP est singulièrement attaché au lien formation-recherche dès la L1. La réforme du 1^{er} cycle autour des « compétences » le remet en question ainsi que la liberté de l'enseignant-chercheur. Modulation des services, primes de recherche et de formation, disparition de l'évaluation nationale des EA, fragilisation voire disparition des UMR, renforcement des pilotages locaux au niveau de l'établissement soumis à des pressions locales de tous ordres (collectivités territoriales, « pools » de développement) se révèlent comme les diverses facettes de la programmation déclinée dans les PIA selon un rythme et une effectivité que le programme pluriannuel de la recherche veut accélérer et intensifier. Pourtant, il existe des alternatives à cette recherche corsetée ; elles visent à apporter des réponses écologiques, démocratiques et sociales que la société ne cesse de réclamer. ■

Thème 4

Regroupements et fusions : organisation et action syndicale

Avec la publication de l'ordonnance du 12 décembre 2018, on assiste à une accélération du processus de déstructuration du paysage de l'ESR : établissements expérimentaux, fusions, universités-cibles, etc. Ce processus et ses conséquences ont déjà fait l'objet d'analyses. Les risques posés aujourd'hui par la « gouvernance » de ces regroupements sont accrus par les nouvelles possibilités offertes en matière de « valorisation » du patrimoine immobilier.

Cet atelier se propose d'articuler ces analyses avec des stratégies d'action syndicale au niveau local. Comment combattre ces regroupements, sauvegarder la démocratie universitaire ? Faut-il adapter les structures de notre syndicat à ces « chimères bureaucratiques » où s'épanouissent les inégalités budgétaires et le pouvoir sans contrôle des nouveaux managers ? Autant de questions auxquelles il est nécessaire de répondre pour éviter l'institutionnalisation, sans retour possible en arrière, de ces expérimentations. ■

Agenda prévisionnel

Lundi 24 juin 2019	
14 h 30-18 heures	Séminaire international au siège du SNESUP

Mardi 25 juin 2019	
9 h 30	Accueil des délégué.e.s
10 heures	Ouverture du congrès : interventions d'accueil ; adoption de l'ordre du jour ; élection du bureau du congrès ; élection de la commission des mandats. Intervention du secrétaire général
11 heures	Débat général
13 heures	Déjeuner
14 h 30	Travail en commissions*
17 h 30	Pause
17 h 45	Débat international Réunion des retraité.e.s
19 h 30	Dîner
Soirée	Réunion des courants de pensée

Jeudi 27 juin 2019	
8 h 15	Accueil des délégué.e.s
8 h 30	Fin textes commission
9 h 30	Pause
9 h 45	Séance plénière : rapport des commissions. Votes des textes proposés par les commissions.
13 heures	Déjeuner
14 h 30	Discussion et vote de l'Appel du congrès. Discussion et vote des résolutions du congrès
16 heures	Clôture du congrès

Mercredi 26 juin 2019	
8 h 30	Accueil des délégué.e.s
9 heures	Débat et vote sur les propositions de modification des statuts et du règlement intérieur du syndicat
11 h 00	Rapport de la commission financière ; rapport de la commission des mandats ; résultats des votes sur le rapport d'activité et les motions d'orientation
12 h 30	Déjeuner
14 heures	Travail en commissions*. Commission Formation des enseignant.e.s
16 heures	Pause
16 h 15	Travail en commissions*. Synthèse des débats en commissions
18 h 15	Pause
18 h 30	Séance plénière : intervention du SG sortant. Élections de la commission administrative, des commissions statutaires, du collectif Formation des enseignant.e.s. Réunion de la commission administrative : élections du bureau national et du secrétariat national ; élections du /de la trésorier /ière national.e et du /de la secrétaire général.e
20 h 30	Apéritif amical

* Commissions thématiques du congrès

- Sélection, marchandisation, dérégulation
des formations.
- Projet de loi Fonction publique, projet de
loi Retraite : leurs impacts sur les statuts des
personnels et l'emploi contractuel.
- Maillage territorial de la recherche et besoins
sociaux : quelle recherche dans quel paysage ?
- Regroupements et fusions : démocratie,
patrimoine.
Organisation et action syndicale.

CONSULTER LES
DOCUMENTS EN LIGNE :
www.snesup.fr/rubrique/congres-dorientation-2019

Calendrier et modalités de vote

<p>Entre le 6 mai et le 13 juin</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Réunion des syndiqué.e.s des sections pour discussion, votes (rapport d'activité et orientation), choix des délégué.e.s au congrès et définition de leurs mandats. ● En cas de besoin, vote par correspondance. ● Demande de réservation des chambres d'hôtel pour les délégué.e.s.
<p>13 juin</p>	<p>Date limite d'envoi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● par courriel au siège du SNESUP-FSU des résultats des votes des sections + envoi postal des originaux au siège national ; ● par la poste au siège du SNESUP-FSU des votes par correspondance (cachet de la poste faisant foi) ; ● de réservation ou d'annulation des hébergements des délégué.e.s.

Attention, le vote par procuration, par courriel ou tout mode de vote électronique n'est pas possible et ne sera donc pas pris en compte.

Vote en réunion de section

Cette modalité est à favoriser, car elle permet d'organiser les débats autour du rapport d'activité, des motions d'orientation, des autres textes préparatoires sur les thèmes du congrès et des propositions de modification des statuts et du règlement intérieur. Elle nécessite de programmer, au plus vite, la ou les assemblées générales de l'ensemble des syndiqué.e.s qui permettront ces débats et les votes, en soulignant les enjeux de la participation de tous à ce moment essentiel de la vie du syndicat. Si la section le souhaite, il est possible qu'un membre de la direction nationale participe à cette ou ces réunions. Il est alors indispensable d'informer au plus vite le secteur Vie syndicale (par courriel adressé à vie.syndicale@snesup.fr) de cette demande et des dates souhaitées.

La réunion de section, au cours de laquelle se tient le vote, doit avoir lieu au plus tard le 13 juin 2019, date limite de transmission des résultats.

Le vote est individuel (1 syndiqué.e = 1 vote), nominatif et secret. Tout vote doit être accompagné de la signature de la liste d'émargement. Les deux votes (rapport d'activité et orientation) sont regroupés sur un même bulletin, dont l'impression est assurée par la section, et donnent donc lieu à un scrutin unique.

Vote par correspondance au niveau local

Les votes par correspondance auprès de la section sont possibles. Les modalités d'acheminement des votes sont libres (postal, dépôt dans une boîte aux lettres, remise en main propre...) mais les votes doivent impérativement se faire sous double (voire triple) enveloppe :

- bulletin de vote dans une enveloppe n° 1 vierge cachetée ;
- enveloppe n° 1 glissée dans une enveloppe n° 2 cachetée, comportant : nom, prénom, section et signature du syndiqué ;
- en cas d'acheminement par voie postale : enveloppe n° 2 glissée dans une enveloppe n° 3 cachetée, affranchie et expédiée à l'adresse décidée par la section.

Vote par correspondance au niveau national

Ce mode de vote par envoi direct au siège du syndicat est admis et validé. Il concerne les syndiqué.e.s isolé.e.s ou retraité.e.s, ou ceux / celles n'ayant pas de section syndicale de rattachement, ou qui n'ont pas pu participer au vote dans leur section, ou dont la section n'aurait pas organisé de vote. La commission des mandats du congrès sera amenée à vérifier et valider ces votes (notamment en consultant la liste d'émargement de l'éventuel vote de section, d'où l'importance de la communication de celle-ci).

Ces votes doivent être expédiés au siège du syndicat au plus tard le jeudi 13 juin, le cachet de la poste faisant foi.

Les votes éventuellement parvenus après cette date seront examinés par la commission des mandats. Afin de garantir sa sincérité, ce vote doit s'opérer ainsi :

- bulletin de vote dans une enveloppe n° 1 vierge cachetée ;
- enveloppe n° 1 glissée dans une enveloppe n° 2 cachetée, comportant : nom, prénom, section et signature du syndiqué ;
- enveloppe n° 2 glissée dans une enveloppe n° 3 cachetée, portant la mention « congrès d'orientation », expédiée, après affranchissement suffisant, au siège du syndicat : SNESUP-FSU, 78, rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris. ■

Modifications statutaires

Vous trouverez sur le site du SNESUP-FSU, dans la rubrique Nous connaître/Nos mandats (congrès)/Par année/2019-2021/Congrès d'orientation 2019/Propositions de modifications des statuts du SNESUP-FSU le document des modifications proposées par la direction

nationale, ainsi que les propositions de modifications émanant des tendances. Si vous ne disposez pas d'un accès Internet et souhaitez prendre connaissance de ces propositions de modifications, merci de téléphoner au siège (01 44 79 96 10) pour vous en faire envoyer un exemplaire par voie postale. ■